
[La Métropole Rouen Normandie, Enedis et EDF signent un nouveau contrat de concession au cœur des enjeux écologiques pour 20 ans](#)

La Métropole Rouen Normandie, Enedis et EDF s'engagent pour 20 ans dans un nouveau contrat de concession pour la distribution d'électricité prévoyant sur cette durée 260 millions d'euros d'investissement notamment pour moderniser le réseau de distribution d'électricité, afin de maintenir la qualité de fourniture et notamment la durée moyenne annuelle de coupure en deçà de 30 minutes. Les travaux prévus doivent permettre d'accompagner le défi de la transition énergétique du territoire et son adaptation au changement climatique. La Métropole et Enedis signent par ailleurs une convention relative à la transition écologique et sociale, qui permettra de participer au financement d'actions contribuant à la mise en œuvre du volet "Energie" du PCAET de la Métropole, à hauteur de 300 000 euros par an sur 5 ans, sur la base d'une liste de projets sélectionnés chaque année conjointement par l'exécutif métropolitain et Enedis : autoconsommation collective, bornes de charge électrique, outils dédiés à la maîtrise de l'énergie, communauté énergétique citoyenne...

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie, Marie Atinault, Vice-Présidente en charge des transitions et innovations écologiques et Nicolas Amice, Conseiller métropolitain délégué en charge de la gestion des réseaux énergétiques

: « Nous avons signé un accord majeur avec Enedis et EDF : un nouveau contrat de concession de la distribution d'électricité sur 20 ans, prévoyant 260 millions d'euros d'investissement. Ce contrat doit notamment permettre de moderniser le réseau et de l'adapter aux défis de la transition énergétique et du changement climatique : accueil des productions nouvelles d'énergies renouvelables, en permettant le développement industriel et les nouveaux usages de l'électricité notamment l'électromobilité, en réduisant de 80% les coupures liées aux inondations de clients non inondés lors de crues centennales et en sécurisant la distribution des secteurs sensibles aux tempêtes... Nous signons par ailleurs avec Enedis une convention relative à la transition écologique et sociale qui permettra à Enedis de s'engager dans le nouveau Service public Énergies Métropole Rouen Normandie que nous avons déployé. Nous nous accorderons chaque année sur des projets hautement stratégiques pour l'attractivité du territoire et la transition social-écologique ».

Marianne Laigneau, Présidente du Directoire d'Enedis : « Je me félicite que dans le prolongement des engagements du contrat de concession, notamment en matière d'investissements, nous ayons réussi à conclure une convention de transition sociale et écologique ambitieuse, afin d'accompagner, en particulier les actions du « STERN » (Service public de la Transition Énergétique) de la Métropole de Rouen Normandie. Par ailleurs, dans le cadre de notre Projet Industriel & Humain 2020-2025, nous prenons également des engagements en matière de RSE sur le territoire métropolitain : électrification de la flotte de véhicules Enedis, réduction de l'empreinte carbone des chantiers, achats responsables.... Pour Enedis, ces engagements sont indissociables de la transition écologique ».

Mathias Povse, Directeur d'EDF Commerce Nord-Ouest : « Je tiens à saluer le travail mené avec la Métropole de Rouen Normandie qui fait de la mission de service public d'EDF une réalité en faveur des habitants de la métropole rouennaise. Au-delà de la fourniture d'électricité au tarif réglementé, il offre aux usagers une véritable maîtrise de leurs factures, à travers un pilotage

des usages et doit permettre un accompagnement fort de la précarité énergétique. Notre volonté : que l'énergie ne soit pas un facteur aggravant d'une situation de précarité. Chacun doit pouvoir, dans sa vie de tous les jours, bénéficier de ce bien de première nécessité : l'électricité, qui est aussi le principal vecteur de la décarbonation de nos territoires. »

